EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 20/06/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION

BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES - ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES ET DES CREANCES ETEINTES

<u>Date d'affichage de la convocation</u> 20/06/2025

Secrétaire de séance BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 114

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Walv, DAZELLE François, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s): 20

BERTRAND Alain a donné pouvoir à MOISAN Bernard BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia BOURE Denis a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine BOURSALI Karim a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne DEBRAY-GYRARD Annie a donné pouvoir à TANGUY Jacques DIOP Ibrahima a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité KONKI Nicole a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à POYER Pascal LEMARIE Lionel a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole MEMISOGLU Ergin a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude PERSIL Albert a donné pouvoir à BERMANN Clara CC_2025-06-26_44

PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles SAINZ Luis a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert WOTIN Maël a donné pouvoir à JALTIER Alec

Absent(s) non représenté(s): 7

ANCELOT Serge, AOUN Cédric, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BORDG Michaël, DAUGE Patrick, POURCHE Fabrice

126 POUR:

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim. BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CHAMPAGNE Stéphan. CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie. DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques. OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE:

0 ABSTENTION:

8 NE PREND PAS PART:

AUJAY Nathalie, CALLONNEC Gaël, CHARBIT Jean-Christophe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, LAIGNEAU Jean-Pierre, LEBOUC Michel, MINARIK Annie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 20/06/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION

BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES - ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES ET DES CREANCES ETEINTES

Date d'affichage de la convocation 20/06/2025

Secrétaire de séance BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 114

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 20

BERTRAND Alain a donné pouvoir à MOISAN Bernard BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia BOURE Denis a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine BOURSALI Karim a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne DEBRAY-GYRARD Annie a donné pouvoir à TANGUY Jacques DIOP Ibrahima a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité KONKI Nicole a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à POYER Pascal LEMARIE Lionel a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole MEMISOGLU Ergin a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude PERSIL Albert a donné pouvoir à BERMANN Clara CC_2025-06-26_44

PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles SAINZ Luis a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert WOTIN Maël a donné pouvoir à JALTIER Alec

Absent(s) non représenté(s): 7

ANCELOT Serge, AOUN Cédric, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BORDG Michaël, DAUGE Patrick, POURCHE Fabrice

Absent(s) non excusé(s): 0

126 POUR:

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, PINARD Corinne, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité. SAUVE Jean-Yves. SIMEONI Christophe, SIMON Josiane. SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE:

0 ABSTENTION:

8 NE PREND PAS PART:

AUJAY Nathalie, CALLONNEC Gaël, CHARBIT Jean-Christophe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, LAIGNEAU Jean-Pierre, LEBOUC Michel, MINARIK Annie

EXPOSÉ

Le service de gestion comptable (SGC) de Mantes-la-Jolie a sollicité la Communauté urbaine le 19 mars 2025 pour admettre en non-valeur des créances pour lesquelles le recouvrement est demeuré infructueux malgré les diligences réglementaires, notamment en raison de l'insolvabilité des débiteurs, de l'impossibilité de les retrouver ou d'un montant inférieur au seuil de poursuites qui est de 15 €.

Le montant des admissions en non-valeur s'élève à 23 111,90 € pour l'ensemble des budgets de la Communauté urbaine.

Le SGC de Mantes-la-Jolie a également adressé la liste des créances éteintes, qui résulte d'une décision juridictionnelle extérieure définitive qui s'impose à l'établissement et qui s'oppose à toute action en recouvrement (jugement de clôture de liquidation judiciaire, procédure de rétablissement personnel, etc.). Le montant total de ces créances éteintes s'élève à 3 514,58 €. Ces créances portent sur les exercices 2016 à 2024 et concernent le budget principal et les budgets annexes « Eau potable » et « Assainissement ».

Le tableau ci-après récapitule les montants des propositions en non-valeur et des créances éteintes pour l'exercice 2025.

BUDGET	Montant des propositions en non-valeur au 6541	Montant des créances éteintes au 6542
Budget principal	10 712,63 €	2 927,59 €
Budget annexe « Eau potable »	7 090,09 €	58,99 €
Budget annexe « Assainissement »	5 309,18 €	528,00 €
TOTAL	23 111,90 €	3 514,58 €

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables listées aux annexes n°1, 2 et 3 de la présente délibération, établies à partir des états transmis par le service de gestion comptable de Mantes-la-Jolie, pour un montant total de 23 111,90 €,
- de prendre acte des créances éteintes listées aux annexes n°4, 5 et 6 de la présente délibération, pour un montant total de 3 514,58 €,
- de préciser que les crédits sont inscrits aux budgets concernés, au chapitre 65, articles 6541 et 6542.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2343-1 et R. 1617-24,

VU l'instruction codificatrice n°11-022-MO du 16 décembre 2011 relative au recouvrement des recettes des collectivités et des établissements publics locaux,

VU les nomenclatures budgétaires et comptables M57 et M49,

VU les statuts de la Communauté urbaine.

VU les états dressés par le service de gestion comptable de Mantes-la-Jolie, proposant d'admettre en non-valeur les titres de recettes relatifs aux créances susvisées et annexées,

VU les annexes n°1, 2 et 3 relatives aux créances pour lesquelles le recouvrement est demeuré infructueux malgré les diligences réglementaires, notamment en raison de l'insolvabilité des débiteurs, de l'impossibilité de les retrouver ou d'un montant inférieur au seuil de poursuites,

VU les annexes n°4, 5 et 6 relatives aux créances éteintes, qui résulte d'une décision juridictionnelle extérieure définitive qui s'impose à l'établissement et qui s'oppose à toute action en recouvrement (jugement de clôture de liquidation judiciaire, procédure de rétablissement personnel, etc.),

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Affaires générales le 17 juin 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1: ADMET en non-valeur les créances irrécouvrables listées aux annexes 1, 2 et 3 de la présente délibération, établies à partir des états transmis par le service de gestion comptable de Mantes-la-Jolie, pour un montant total de 23 111,90 € (vingt-trois mille cent onze euros et quatre-vingt-dix centimes).

ARTICLE 2: PREND ACTE des créances éteintes listées aux annexes n°4, 5 et 6 de la présente délibération, pour un montant total de 3 514,58 € (trois mille cinq cent quatorze euros et cinquante-huit centimes).

ARTICLE 3: PRECISE que les crédits sont inscrits aux budgets concernés, au chapitre 65, articles 6541 et 6542.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 0 2 JUIL. 2025

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 1 2

0 2 JUIL, 2025

Exécutoire I

n 2 JUIL, 2025

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,

Aubergenville, le 26 juin 2025

Le Président

Cécile ZAMM T. POPE

* 3